



www.journaldumali.com

Journal du Mali

L'hebdo

N°501 du 21 au 27 novembre 2024

PRIMATURE

MAÏGA REMPLACE MAÏGA

SALON DE L'EMPLOI

AGIR EN SYNERGIE

CAN 2025

LES AIGLES TERMINENT
EN BEAUTÉ



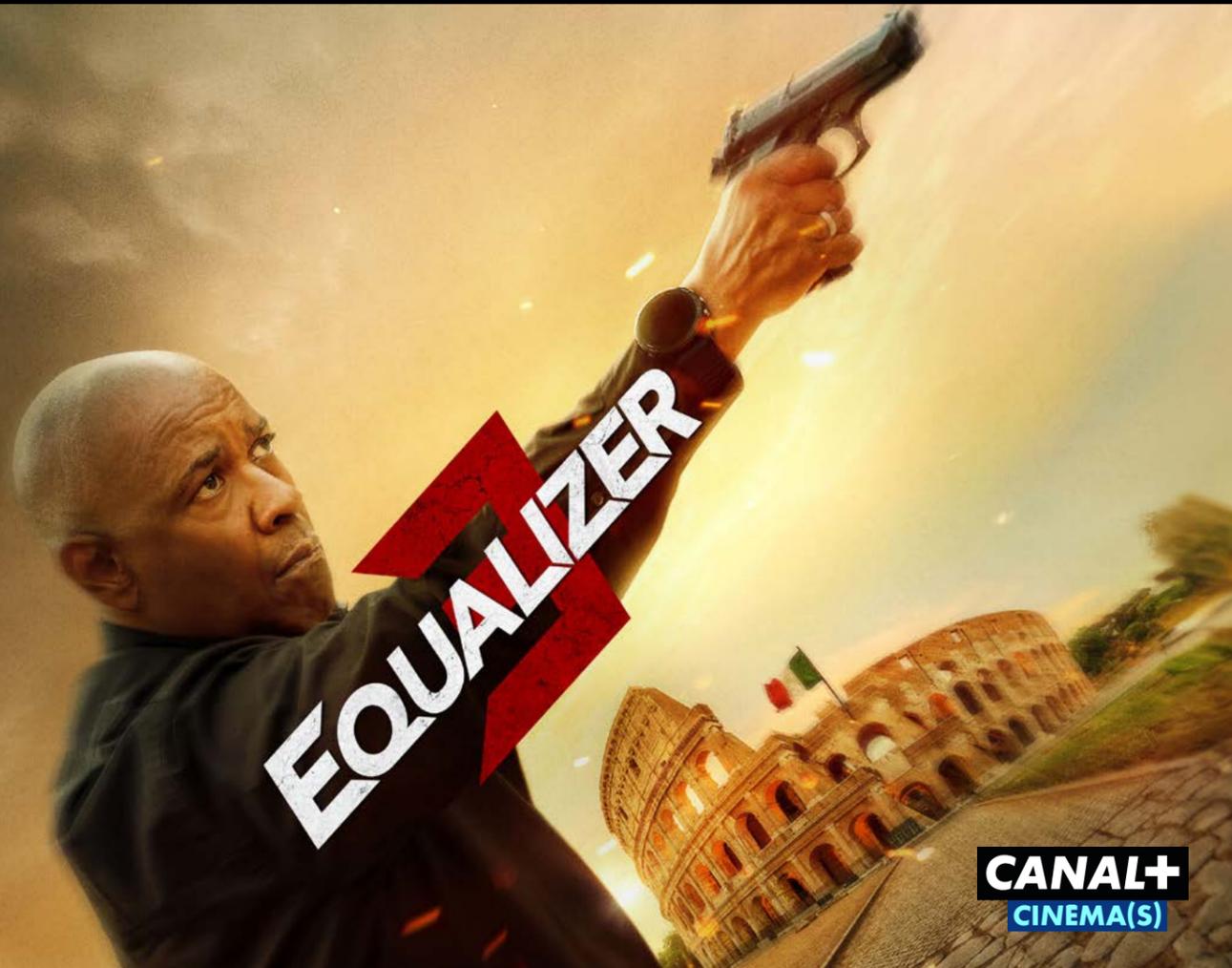
HCIM

LE DIFFICILE COMPROMIS

Contrairement au consensus qui avait prévalu il y a cinq ans, le renouvellement du Bureau de l'organisation musulmane nationale bute sur les divergences entre différents camps.

GRATUIT

Ne peut être vendu



CANAL+
CINEMA(S)

30 JOURS OFFERTS*

**A TOUT CANAL+
POUR TOUT REABONNEMENT
A VOTRE FORMULE**

* Offre valable du 14 novembre au 31 décembre 2024 pour tout réabonnement à la dernière formule active. Valable deux fois sur la période. Voir tarifs et conditions auprès de votre Distributeur Agréé.

ÉDITO

Incorrigibles !

Depuis des semaines, des files interminables s'accumulent devant les agences de téléphonie mobile à Bamako, où la population se presse pour enregistrer ses cartes SIM. Malgré la disponibilité d'applications en ligne, beaucoup préfèrent se déplacer physiquement. Le délai d'enregistrement, initialement fixé au 15 novembre, a été repoussé au 15 décembre 2024. Une démarche qui ambitionnait de désengorger les lieux et d'inciter les citoyens à adopter les outils numériques, essentiels pour éviter ces attroupements dangereux. Toutefois, ce phénomène s'inscrit dans un contexte plus large. Lors de la campagne de délivrance des cartes d'identité biométriques, des scènes similaires de queues interminables furent observées devant les centres d'état-civil et les commissariats. Plus récemment, des jeunes ont même envahi la devanture d'un camp militaire de Djicroni Para pour déposer leurs dossiers de recrutement, ignorant les alternatives numériques proposées. Ces rassemblements soulèvent de lancinantes questions. D'un point de vue sécuritaire, ceux qui participent massivement à ces attroupements deviennent des cibles potentielles dans un environnement marqué par l'insécurité. Économiquement et organisationnellement, ils démontrent une défiance envers les outils digitaux, freinant les efforts de modernisation. Face à cette situation, l'État doit intensifier ses campagnes de sensibilisation sur l'utilisation des plateformes numériques et améliorer leur accessibilité. Bien que la sécurité de ces rassemblements soit primordiale, il est également essentiel de diminuer leur fréquence. Cependant, il semble que le défi soit aussi culturel. La population semble profondément attachée à ces rassemblements, parfois au détriment de sa sécurité. D'où la nécessité d'une éducation numérique plus poussée pour transformer ces habitudes et permettre au Mali de s'aligner sur les standards de modernisation tant prônés. **MASSIRÉ DIOP**

LE CHIFFRE

8 000

C'est le nombre d'emplois que Ford, le constructeur automobile américain, supprimera d'ici 2027.

ILS ONT DIT...

- « La fin de la transition a été reportée sine die, unilatéralement sans débat au sein du Gouvernement. En tant que Premier ministre, je me contente des rumeurs de la presse ou à une interprétation aléatoire des faits et gestes du ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation ». **Choguel Kokalla Maïga, Premier ministre** le 16 novembre 2024.
- « La récupération de Kidal le 14 novembre 2023, qui devait être célébrée dans une communion d'esprits, a été malheureusement détournée pour des propositions fallacieuses d'une clarification de la situation politique, pour se transformer en une proposition de réorientation du pays ». **Mohamed Ag Mouhammedoun Haïdara, Président de l'Arema**, le 19 novembre 2024.

RENDEZ-VOUS

22 novembre 2024 :

Bamako Jazz Festival, IFM

25 novembre 2024 :

Festival des Arts Culinaires et des Traditions Alimentaires, Bamako

28 novembre - 2 décembre 2024 :

semaine internationale de l'artisanat Touareg, Bamako

30 novembre 2024 :

Concert Vieux Farka Touré, IFM

UN JOUR, UNE DATE

Le 21 novembre est proclamée journée mondiale de la télévision par les Nations Unies en 1996.



Fatoumata Coulibaly dite FC a remporté le prix de la meilleure actrice d'Afrique de l'Ouest pour son rôle dans « Taane », d'Alioune Ifra N'diaye. La comédienne et réalisatrice malienne a aussi remporté le Sotigui du public africain, lors des « Sotigui Awards ».



Pierre Palmade, l'humoriste français, a été condamné à 5 ans de prison dont 2 ans fermes, le 20 novembre 2024 en France. Il était poursuivi pour « blessures involontaires » lors d'un accident qu'il a causé en février 2023.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



Raphaël Nadal a disputé son dernier match ce 19 novembre à Malaga en Espagne, en marge de la coupe Davis. Le champion espagnol, 22 titres du Grand chelem a tiré sa révérence à 38 ans.

HCIM : LE DIFFICILE COMPROMIS

Entamé en 2019, le mandat de l'actuel Bureau du Haut Conseil islamique du Mali (HCIM), dirigé par Chérif Ousmane Madani Haïdara, est arrivé à terme en octobre dernier. Contrairement au consensus qui avait prévalu il y a cinq ans, le renouvellement du Bureau de l'organisation musulmane nationale bute sur les divergences entre différents camps. Si des démarches sont en cours pour les rapprocher, un compromis semble encore loin d'être trouvé.

MOHAMED KENOVI

À deux reprises, le 4^{ème} Congrès ordinaire qui devait renouveler les organes du Haut Conseil islamique du Mali a été reporté. Initialement prévu les 26 et 27 octobre 2024, le Congrès a d'abord été repoussé aux 9 et 10 novembre avant d'être reporté sine die. Selon nos informations, recoupées auprès de sources internes au HCIM, ces reports répétés sont dus à plusieurs causes. Le premier est intervenu essentiellement en raison d'insuffisances techniques et financières sur le plan organisationnel. Les préparatifs matériels n'étaient en effet pas entièrement finalisés aux dates initiales prévues. À cette situation s'est ajouté le manque de consensus autour du poste de Président de la structure, une divergence à l'origine du second report survenu le 9 novembre. « Nous n'arrivions pas à trouver un consensus. En plus, il y avait quelques problèmes matériels. Nous avons donc décidé de reporter l'organisation du Congrès en attendant de pouvoir nous mettre d'accord », explique Habib Kane, Secrétaire à la Communication du HCIM. Il confie par ailleurs que l'objectif était de parvenir à un consensus autour du Bureau actuel, conformément aux textes du Haut Conseil islamique qui priorisent cette méthode.

Difficile consensus L'augmentation du nombre de candidatures pour le poste de Président du HCIM a rendu complexe la recherche d'un consensus au sein de la structure. Selon nos informations, au moins 11 candidats sont

en lice. Cependant, aucune liste définitive officielle n'a encore été rendue publique par la Commission d'organisation du Congrès, qui n'a pas encore examiné les dossiers des différents prétendants. Parmi ces 11 candidatures, 9 sont externes au Bureau sortant du HCIM et 2 en proviennent. Ces dernières incluent le Président sortant, Chérif Ousmane Madani Haïdara, candidat à sa propre succession, et Cheick Soufi Bilal Diallo, Président de la Commission de Contrôle du Bureau sortant. Ces 2 candidats sont les principaux protagonistes de l'élection à venir. Mais les 2 camps peinent à s'accorder par consensus sur le futur Président du HCIM pour les cinq prochaines années. « Il n'y a pas d'entente pour l'élection du Président. Une tendance dit tout sauf le Président sortant tandis qu'une autre répond le Président sortant ou personne », résume Mohamed Kimbiri, 1^{er} Secrétaire à l'Organisation du HCIM. Soutenant la candidature de Cheick Soufi Bilal Diallo, le Rassemblement des Musulmans pour l'Union et la Paix

Dans la situation où nous sommes, la priorité est de trouver un consensus nous permettant d'avoir une porte de sortie honorable. Les négociations et les rencontres continuent dans ce sens.

(RMUP), un collectif créé en août 2024, critique la gestion de Chérif Ousmane Madani Haïdara lors de son mandat, désormais arrivé à terme. Le RMUP souligne notamment ses « multiples absences enregistrées aux différentes réunions du Haut Conseil islamique du Mali », ses « divers



Le siège du Haut conseil Islamique à Bamako.

propos controversés lors des actes de profanation des symboles de l'Islam » ainsi que sa méconnaissance des textes du Haut Conseil islamique, ayant conduit l'organisation faitière des musulmans à poser des « actes de division » et à installer une « oligarchie déguisée ».

« Ils ont demandé la dissolution de la Commission d'organisation au profit d'un Comité mixte plus inclusif. C'est une doléance qui reste posée et des démarches sont en cours pour que cela soit effectif », confirme Cheick Soufi Bilal Diallo. De son côté, le Président sor-

tant du HCIM n'a pas répondu à ces accusations. Cependant, selon nos sources, Chérif Ousmane Madani Haïdara bénéficie du soutien de plusieurs associations et membres influents du Bureau de l'organisation.

Quelle porte de sortie ? Depuis le dernier report du

REPÈRES

Octobre 2024 :

Fin du mandat du bureau sortant du HCIM

4^{ème} congrès ordinaire :

reporté à 2 reprises

11 candidats en course

pour la présidence du HCIM dont 2 principaux :

- Chérif Ousmane Madani Haïdara
- Cheick Soufi Bilal Diallo

Congrès, plusieurs démarches sont en cours pour rapprocher les positions des deux camps en vue d'installer un nouveau Bureau par voie de consensus. « Plusieurs organisations de la société civile, notamment le Conseil national de la société civile, la Coordination des chefs de quartiers de Bamako,

continuent dans ce sens », affirme le guide spirituel de la communauté soufie. Même si un compromis semble difficile à atteindre, les membres du Bureau national du HCIM restent déterminés à y parvenir, même si cela doit prendre du temps. « Lors de notre dernière réunion, les deux camps avaient décidé d'aller aux élections. Mais la majorité a estimé qu'il fallait continuer le dialogue, car toutes les options n'avaient pas encore été explorées. Nous nous sommes donné un peu de temps pour réfléchir et les discussions reprendront bientôt », explique Habib Kane. « Nous avons décidé de calmer le jeu et de nous accorder un moment pour que chacun puisse réfléchir avant de reprendre les négociations pour le consensus », poursuit le Secrétaire à la communication du HCIM. Pour maximiser les chances de sortie de crise, une Commission interne a été créée au sein du Bureau pour trouver des solutions. Le Conseil des sages du HCIM, jusque-là peu impliqué, a également été mobilisé pour contribuer aux démarches.

Nouvelles dates ? Pour l'instant, aucune nouvelle date n'a été annoncée pour la tenue du 4^{ème} Congrès ordinaire. Les sources internes que nous avons contactées s'accordent sur la nécessité de trouver un compromis avant de fixer un calendrier. D'ailleurs, dans l'histoire du HCIM, comme le rappelle Mohamed Kimbiri, presque tous les mandats ont été prorogés d'une année supplémentaire. « Ce ne sera pas une exception si le mandat du Président sortant s'étend à une année supplémentaire. Cela est déjà arrivé plusieurs fois au HCIM », glisse-t-il. Mais s'achemine-t-on vers une nouvelle prorogation ? « Nous ne pouvons pas nous permettre de rester dans l'impasse. Une solution sera trouvée prochainement », conclut Habib Kane. ■

3 QUESTIONS À



MOHAMED TOURÉ

Membre du Rassemblement des Musulmans pour l'Union et la paix (RMUP)

1 Que reprochez-vous au président sortant du HCIM ?

Sa capacité de rassemblement de la communauté musulmane n'est pas à la hauteur. En plus à chaque fois qu'un symbole de l'Islam est blasphémé, au lieu de sortir pour calmer la communauté musulmane, lui-même sort généralement pour tenir des propos qui suscitent de l'indignation chez beaucoup de musulmans. Nous avons aussi constaté qu'il était absent en permanence aux différentes réunions ordinaires du HCIM. Par ailleurs depuis son élection, il n'a fourni aucun rapport financier de la gestion de l'organisation. Il n'y a donc pas de transparence à ce niveau.

2 Pourquoi avez-vous attendu la fin du mandat pour relever ces manquements ?

Nous l'avons fait bien avant. Mais de façon modérée, par soucis de préserver l'union de la communauté musulmane. Sinon depuis le début du mandat, le président de la commission de contrôle a réclamé des rapports financiers et matériels qu'il n'a jamais eu. Nous avons suivi une démarche pacifique pour pouvoir sanctionner le président sortant du bureau exécutif national aux urnes.

3 Etes-vous prêts à accepter un consensus ?

Nous sommes pour le consensus. Nous accepterons tout ce qui va dans le sens de la cohésion et de la paix au sein du HCIM. Mais ce consensus doit être autour d'une personne capable de jouer son rôle à la tête du HCIM comme il se doit. C'est pour cela que nous proposons notre candidat Cheick Soufi Bilal Diallo pour son sens de l'écoute et de rassemblement.

HCIM : LE REGROUPEMENT DE TOUS LES MUSULMANS

Créé en remplacement de l'Association malienne pour l'unité et le progrès de l'islam (AMUPI), le Haut Conseil islamique du Mali (HCIM) regroupe et représente tous les musulmans, ainsi que tous les mouvements associatifs musulmans du pays, en sauvegardant les spécificités de chaque mouvement et de chaque sensibilité spirituelle islamique.

MOHAMED KENOVI



Ousmane Chérif Haïdara et Soufi Bilal Diallo, les deux principaux candidats.

L'idée de la création du Haut Conseil islamique apparaît pour la première fois le 26 septembre 2000, lors des Journées de réflexion sur les questions religieuses. Mais sa création ne sera effective que deux ans après, en janvier 2002, avec pour principaux objectifs d'œuvrer pour la sauvegarde des valeurs et principes de l'Islam en vue de sa consolidation

et de son épanouissement, de coordonner les activités au sein de la communauté musulmane, de servir d'interface entre elle et les pouvoirs publics et de contribuer au développement économique, social et culturel du Mali. En plus de ces objectifs, le HCIM vise aussi, entre autres, à assurer et à préserver l'union des Musulmans, réguler les prêches au Mali, préve-

nir ou gérer les conflits intra et/ou inter religieux et participer à la défense des libertés fondamentales et des droits de l'être humain conformément aux exigences du Coran et de la Sunna.

Organigramme Le Haut Conseil islamique du Mali comporte des structures aux niveaux national, régional et du District de Bamako, local dans les cercles et communal. Il est constitué de plusieurs instances et organes au niveau national. Une instance d'orientation, de coordination et de concertation appelée Congrès, une instance de mise à niveau appelée Conseil national, une instance d'orientation, de décision, d'interprétation, d'élucidation théologique et de fatwas appelée Conférence nationale des Ulémas, un organe de direction, de gestion et d'exécution appelé Bureau exécutif national, un organe d'exé-

tion théologique appelé Bureau de la Conférence nationale des Ulémas, un organe de contrôle appelé Commission nationale de contrôle et un organe consultatif et de recours appelé Conseil des Sages. Tous les 5 ans, le Congrès élit les membres des différents organes nationaux du Haut Conseil islamique du Mali pour un mandat renouvelable. Il examine et approuve également le rapport moral présenté par le Président du Bureau exécutif national, le programme général d'action et le rapport général d'activités présentés par le Secrétaire général, le rapport financier présenté par le Trésorier, les rapports d'activités du Bureau de la Conférence nationale des Ulémas, de la Commission nationale de contrôle et du Bureau du Conseil des Sages, présentés par leurs Présidents respectifs.

De sa création à nos jours le HCIM a connu trois Présidents : Thierno Hady Boubacar Thiam de 2003 à 2008, Mahmoud Dicko de 2008 à 2019 et Chérif Ousmane Madani Haïdara de 2019 à nos jours. ■

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE 4^E CONGRÈS ORDINAIRE DU HCIM

OCTOBRE 2024
Fin du mandat du bureau sortant

26 ET 27 OCTOBRE 2024
Dates initialement prévues pour la tenue du 4^e Congrès (Reporté)

9 ET 10 NOVEMBRE 2024
Deuxième dates prévues (Reporté à nouveau)

Aucune **nouvelle date** annoncée

11 candidats en course pour la présidence du HCIM (Une première!)

9 candidatures externes

2 candidatures issues du Bureau sortant

VOTANTS
(En cas de non consensus) : Membres des Bureaux régionaux du HCIM, Membres du Bureau national du HCIM, Associations islamiques au niveau national

PRINCIPAUX CHALLENGERS



Chérif Ousmane Madani Haïdara
Président du Bureau sortant du HCIM, Guide Spirituel des Ançar Dine



Cheick Bilal Soufi Diallo
Président de la Commission nationale du contrôle et de l'évaluation du

Bureau sortant du HCIM, Guide spirituel des Soufis, Candidature portée par le Rassemblement des Musulmans pour l'Union et la paix (RMUP)



Du nouveau
chez Sahel Infusion
CAFÉ GINGEMBRE
made in Mali



Commande par téléphone (00223) 20 21 04 07 / 66 75 84 79 / 66 74 67 78 / 66 74 96 62
www.sahelinfusion.com

TRANSITION : CHOGUEL K. MAÏGA REMPLACÉ PAR LE GÉNÉRAL ABDOULAYE MAÏGA

Le Président de la Transition, le Général Assimi Goïta, a démis de ses fonctions le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga, ainsi que l'ensemble de son gouvernement, le mercredi 20 novembre 2024. Cette décision, officialisée par un décret présidentiel, intervient dans un contexte politique marqué par de fortes tensions entre les autorités militaires et civiles. Elle ouvre une nouvelle étape pour la Transition avec la nomination du Général de division Abdoulaye Maïga à la Primature.

MOHAMED KENOUI et Massiré DIOP

Lors d'un rassemblement du Mouvement du 5 juin - Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP) le 16 novembre dernier, Choguel Maïga avait exprimé son mécontentement quant à sa marginalisation dans les prises de décisions, notamment sur la prolongation de la transition politique. Il avait déclaré : « ce n'est pas normal dans un gouvernement. Le Premier ministre ne peut pas apprendre dans les médias que les élections sont reportées sans débat au sein du gouvernement ». Cette prise de position a aggravé les tensions entre Choguel Maïga et les autorités militaires au pouvoir. Pour plusieurs observateurs, le Premier ministre, dont les relations avec les militaires étaient déjà tendues depuis plusieurs mois, a franchi la ligne rouge lors de cette sortie.



Choguel Kokalla Maïga, le 16 novembre 2024.

grammé le mercredi, avait été reporté sans explication officielle. Bien que l'absence de plusieurs ministres ait pu justifier ce report, de nombreuses sources indiquaient que le Chef du gouvernement n'avait été informé qu'au dernier moment. Des divergences étaient apparues depuis plusieurs mois entre Choguel Maïga et les

nementales, avec un calendrier de mise en œuvre et un plan de suivi-évaluation.

En 2022, il avait dû s'éloigner temporairement de ses fonctions pour des raisons de santé. Pendant son absence, le ministre de l'Administration territoriale et Porte-parole du gouvernement, le Général Abdoulaye Maïga, avait assuré l'intérim avant d'être nommé ministre d'État et Premier ministre « adjoint » lors du retour de Choguel Maïga.

Nouvelle phase Le limogeage de Choguel Maïga et de son gouvernement ouvre une nouvelle phase d'incertitude politique, alors que le pays est toujours en quête de stabilité et de gouvernance démocratique. Cette décision reflète les tensions persistantes entre les autorités militaires et civiles concernant la gestion de la Transition et le calendrier électoral. La prolongation de la Transition sans consultation préalable du gouvernement et le limogeage du Premier ministre pourraient être perçus comme les signes d'une concentration du pouvoir entre les mains des autorités militaires. Cette situation pourrait compromettre la crédibilité du processus de transition et de susciter des inquiétudes tant au niveau national qu'international. En effet, très rapide-

3 ans et 5 mois à la Primature Nommé Premier ministre en juin 2021, Choguel Kokalla Maïga a joué un rôle-clé dans la transition politique au Mali. Initiateur de la rectification de la Transition, il a été à la base des grandes réformes politiques et institutionnelles. Choguel Maïga a organisé les Assises nationales de la Refondation, dont les recommandations ont été déclinées en priorités gouver-

EN BREF

FLUX MIGRATOIRES AU MALI : UNE HAUSSE QUI INTERROGE L'EFFICACITÉ DES POLITIQUES PUBLIQUES

Selon le rapport trimestriel de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), le Mali a enregistré 127 927 mouvements migratoires entre juillet et septembre 2024 (3ème trimestre 2024), marquant une augmentation de 14% par rapport au trimestre précédent. Ces flux, majoritairement entrants (64%), révèlent une forte migration économique, avec 52% des personnes cherchant un emploi. Les flux sortants vers l'Algérie et le Burkina Faso s'intensifient également, malgré des restrictions, comme la fermeture des sites d'orpillage à Gao. Les politiques migratoires actuelles, centrées sur le contrôle des flux et les retours volontaires, montrent donc leurs limites. Les baisses observées à Tombouctou et Gogui, dues à la diminution des retours et des expulsions, ne compensent pas l'augmentation dans d'autres régions. Face à cette situation, les déclarations politiques pour maîtriser les migrations semblent inefficaces. Une situation qui soulève des questions sur la gestion des ressources et la nécessité de réformer en profondeur les approches migratoires afin qu'elles soient plus profitables aux jeunes. ■ M.D

ment, en fin de matinée du jeudi 21 novembre 2024, a été désigné le nouveau Premier ministre pour le reste de la période transitoire. Il s'agit du Général de Division Abdoulaye Maïga, ancien ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation. Ministre d'État, il joue un rôle central dans le gouvernement et a la confiance du Président de la Transition. Alors que l'élection présidentielle pourrait se tenir en 2025, sa nomination à la tête du gouvernement pourrait contribuer à rassurer la classe politique, avec laquelle il entretient de bons rapports. ■

Cette décision reflète les tensions persistantes entre les autorités militaires et civiles concernant la gestion de la Transition.

Pression populaire Les déclarations critiques de Choguel Maïga lors du meeting du 16 novembre ont provoqué des réactions vives de diverses associations et organisations de la société civile, qui ont réclamé son départ immédiat.

Menées par l'Alliance pour la refondation du Mali (AREMA), lors d'un meeting, le 19 novembre à l'occasion de l'An 1 de la reprise de Kidal, elles ont appelé le Président de la Transition à démettre le Chef du gouvernement de ses fonctions. Ces pressions ont sans doute contribué à la décision présidentielle de se séparer du locataire de la Primature. Le jour même où la décision a été annoncée, le Conseil des ministres, habituellement pro-

15 000 FCFA CASH!

CHAQUE JOUR!

TMI JACKPOT
JOUEZ & GAGNEZ!

TENTE TA CHANCE

Participe dès maintenant en composant le

#463#

Orange Money

TIRAGE DU LUNDI AU SAMEDI
19H00

T M 1
La télé qui vous allume!

SALON NATIONAL DE L'EMPLOI : CRÉER UNE SYNERGIE D'ACTIONS

Au Mali, le taux de chômage est estimé à 15,7% pour les 15 à 25 ans et à 10,04% pour les 15 à 35 ans. Cette situation est aggravée par la crise multidimensionnelle qui sévit au Mali depuis 2012. C'est dans ce cadre que les autorités en charge de l'Emploi ont initié la première édition du Salon national de l'Emploi du 21 au 22 novembre 2024. Un espace destiné à mettre en contact les promoteurs d'emplois, les financeurs et les demandeurs d'emplois afin de susciter une synergie d'actions.

FATOUMATA MAGUIRAGA

L'une des conséquences de la crise qui perdure est sans doute « la destruction des moyens de production et la fermeture des entreprises créatrices d'emplois », qui constitue, selon les initiateurs, l'une des motivations de la tenue de ce salon. À cette raison s'ajoute l'inadéquation entre la formation et les besoins du marché, qui constitue depuis plusieurs années l'un des défis du fort taux de chômage des jeunes. Des jeunes également confrontés au manque d'opportunités et au manque d'informations sur le marché du travail. Ce salon se tient également à un moment où le Mali est confronté à une crise énergétique inédite. Un facteur supplémentaire qui affecte les entreprises et occasionne des pertes d'emplois.

Acteurs mobilisés :
400

Demandeurs d'emploi, entreprises, sources de financement :
1 000

Cadre dynamique En initiant le Salon de l'Emploi, les autorités en charge de la question entendent créer un cadre dynamique où promoteurs, demandeurs d'emplois, inves-



La première édition du salon national de l'emploi veut rapprocher les demandeurs et les promoteurs d'emploi.

tisseurs et intermédiaires agiront en synergie pour faciliter les échanges et répondre aux besoins de tous. Ces journées devront également se pencher sur la question spécifique des 859 travailleurs civils maliens dont les emplois ont pris fin avec la fin de la Mission multidimensionnelle de stabilisation du Mali (MINUSMA).

À l'issue du salon, les initiateurs visent à mobiliser et informer 400 acteurs de l'emploi et de la formation

professionnelle. Il doit aussi permettre de faciliter les rencontres entre au moins 1 000 demandeurs d'emplois et porteurs de projets et des entreprises et des sources de financement. En associant les acteurs de la formation professionnelle, il s'agit de parvenir à une meilleure adéquation entre l'offre et la demande. Il s'agit d'un véritable défi, car chaque année ce sont environ 300 000 demandeurs d'emplois qui arrivent sur le marché. Pour atteindre son ambition des « Solutions nationales à l'emploi : Un avenir professionnel pour tous », en écho à son thème central, le salon devra aller au-delà des slogans. ■

EN BREF

LE FONDS AFRICAIN DE DÉVELOPPEMENT FINANCE LA FILIÈRE RIZ

Le Conseil d'administration du Fonds africain de développement a approuvé, le 20 novembre 2024 à Abidjan, un financement de 99,16 millions de dollars américains pour développer les chaînes de valeur régionales rizicoles. L'objectif du projet est de renforcer la sécurité et la souveraineté alimentaires en Afrique de l'Ouest à travers les investissements publics et privés dans les chaînes de valeur du riz pour accroître l'autosuffisance en riz de la région d'ici à 2030.

Ce financement bénéficiera dans un premier temps à la Gambie et la Guinée-Bissau, ainsi que la CEDEAO et le Centre du riz pour l'Afrique. Le financement sera assuré à partir de dons, du guichet de prêts à taux concessionnels du Groupe de la Banque africaine de développement et de la Facilité d'appui à la transition, un mécanisme de la Banque destiné à appuyer la résilience des pays les plus fragiles du continent. Les dons du Groupe de la BAD représente 91,2% du coût total du projet. Les gouvernements des deux pays contribuent pour 5,2% et les bénéficiaires pour 1,7%, en nature. La CEDEAO et AfricaRice contribueront, respectivement à hauteur de 1,2 % et 0,8% du coût total du projet. ■ F.M

Télécommunications Vers l'itinérance gratuite dans l'Alliance des États du Sahel

L'Alliance des États du Sahel (AES), regroupant le Burkina Faso, le Niger et le Mali, s'apprête à franchir une étape décisive vers l'intégration régionale. Les régulateurs télécoms des trois pays signeront bientôt un protocole d'accord pour la suppression des frais d'itinérance. Cette décision, prise lors de la 19ème Semaine du numérique du Burkina Faso,

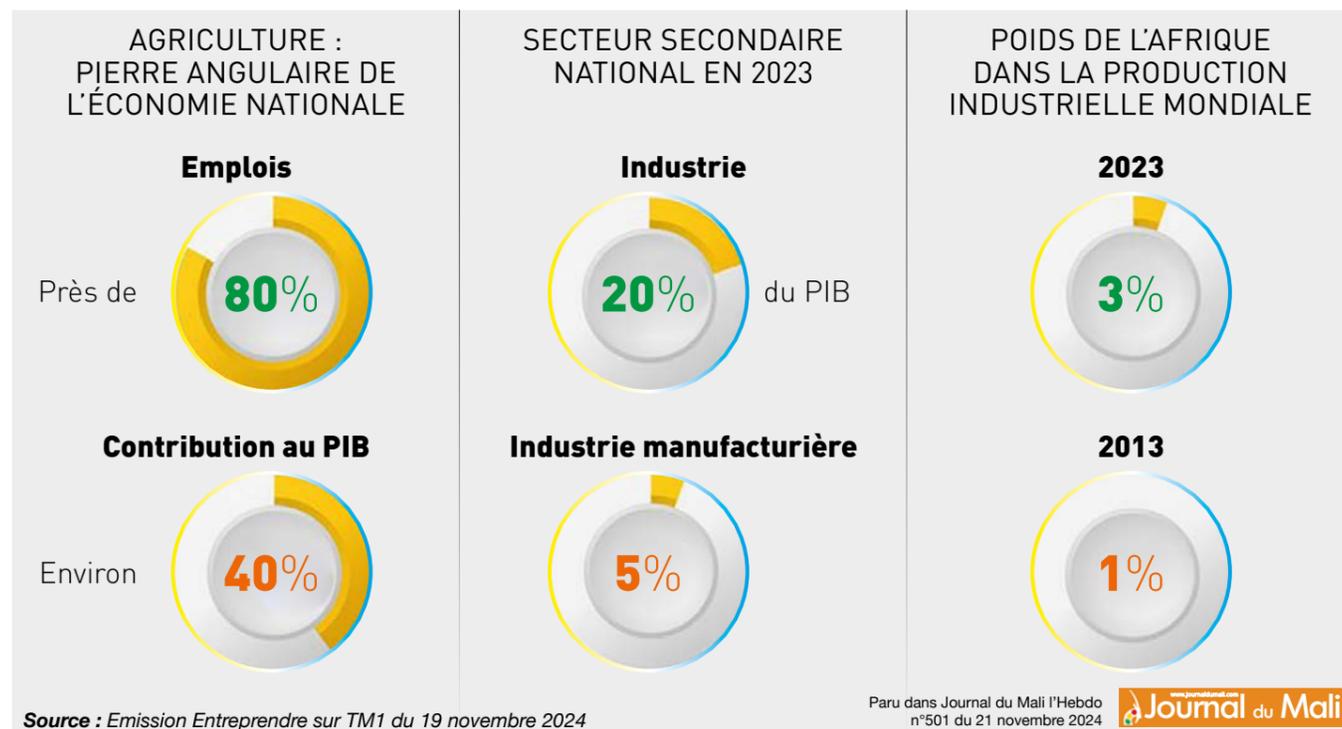
devrait permettre aux citoyens des États membres de communiquer sans surcoûts lors de leurs déplacements. Actuellement, un appel depuis le Burkina Faso vers le Mali ou le Niger peut coûter jusqu'à 200 francs CFA, voire plus, par minute. Avec cette initiative, les appels, les SMS et l'utilisation des données mobiles seront facturés aux tarifs locaux, tandis que la

réception sera entièrement gratuite. Cette mesure vise à réduire les coûts de communication et à stimuler les échanges transfrontaliers. L'AES suit l'exemple d'autres régions africaines, où des accords similaires facilitent déjà les communications. D'aucuns parlent de l'exemple du Ghana, qui a récemment lancé le free roaming avec le Togo et le Bénin. À travers ces

initiatives, l'objectif est d'éliminer les barrières à la communication et de renforcer les liens économiques et sociaux. Avec 69,2 millions d'abonnés mobiles au 31 décembre 2023, cette mesure est attendue pour favoriser une coopération plus soutenue et un développement harmonisé au sein de l'AES. Elle symbolise une avancée majeure vers plus de connexion et d'intégration. ■ M.D

QUELQUES DONNÉES SUR LE SECTEUR INDUSTRIEL AU MALI

L'économie malienne reste dominée par le secteur primaire. Le secteur industriel, essentiel à la croissance peine à se développer, à cause de multiples contraintes.



Interconnectez vos agences et bénéficiez d'une communication fluide et sécurisée.

20 28 00 00

Consultez notre nouveau site web
www.afribone.com



TRAVAILLEURS TEMPORAIRES D'ORANGE MALI : L'AUDIENCE REPORTÉE AU 2 DÉCEMBRE

Plus d'une centaine de travailleurs temporaires réclament à Orange Mali, l'opérateur de téléphonie mobile, une régularisation de leur situation. Regroupés au sein du Comité syndical des Travailleurs temporaires d'Orange Mali (CSTTOM), ils ont assigné la société en justice. L'audience, prévue pour le 28 octobre 2024, a été reportée au 2 décembre 2024. En attendant les 151 travailleurs espèrent être régularisés, à défaut recevoir des réparations.

FATOUMATA MAGUIRAGA



Les Travailleurs temporaires d'Orange Mali réclament une réparation.

Hamet Doucouré est travailleur temporaire à Orange Mali depuis 6 ans. Il est lié à la société par un contrat signé via un cabinet de placement. Comme lui, plusieurs autres personnes sont dans la même situation, certaines depuis plus d'une dizaine d'années. Mis à la disposition d'Orange grâce à des contrats signés avec des cabinets de placement, ces travailleurs temporaires ont sollicité à plusieurs reprises la régularisation de leurs contrats. « Après plusieurs tentatives de dialogue restées vaines, nous avons décidé de saisir l'Inspection du Travail », explique M. Doucouré. Malgré cette saisine de l'Inspection nationale du Travail, la société n'a pas réagi, poursuit-il. À la suite de l'Inspection, la Direction nationale du Travail a émis une note

technique le 24 janvier 2024. Dans celle-ci, elle relève que plusieurs indices indiquent qu'il s'agit d'un contrat de travail plutôt que d'un contrat de prestation de services.

C'est depuis 2014, que ces travailleurs demandent une régularisation. Les tentatives de dialogue n'ayant pas abouti, c'est en 2023, que ces derniers se sont constitués en syndicat.

Réparation ? C'est depuis 2014 que ces travailleurs demandent une régularisation, expliquent-ils. Les tentatives de dialogue n'ayant pas abouti, c'est en 2023 que ces derniers se sont constitués en syndicat. Ces employés sont constitués de deux groupes dont le premier, constitué de plus de 800

personnes, a été licencié sans préavis en 2023. Ces dernières, selon les représentants des travailleurs, ont refusé le changement de contrat proposé par la direction alors même que leurs anciens contrats étaient en cours. Avec ceux restés en activité, environ une soixantaine, ils ont donc fini par porter l'affaire au niveau de la justice. Le 31 octobre, quelques jours après l'audience, ces derniers indiquent avoir reçu un mail leur demandant de restituer les machines avec lesquels ils travaillaient et les informant d'être interdits d'accès aux bâtiments, sans notification. Une situation d'incertitude qui inquiète et plonge dans le désarroi ces

travailleurs, qui déclarent avoir travaillé pour certains pendant 17 ans, sans « couverture sociale ». À défaut d'une régularisation, ces travailleurs, qui souhaitent « interpeller » sur leur situation, demandent une réparation pour « des soutiens de famille ». ■

EN BREF

AFFAIRE AL HASSAN : 10 ANS D'EMPRISONNEMENT



La Cour Pénale internationale (CPI) a condamné ce 20 novembre 2024 le Malien Al Hassan Ag Abdoul Aziz Ag Mohamed Ag Ag Mahmoud dit Al Hassan. L'ancien chef de la police islamique de Tombouctou a été reconnu coupable de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité et condamné à 10 ans de prison. Détenu par la CPI depuis 2018, il a été notamment reconnu coupable de tortures, de mutilations, de procès illégaux et de persécution religieuse. Cette décision concerne le crime de persécution, qui a visé l'ensemble des populations de Tombouctou, selon les termes du Procureur. « La peine est proportionnelle à la gravité des crimes et aux circonstances individuelles et à la culpabilité de M. Al Hassan », a estimé la Juge Kimberly Prost. Parmi les crimes desquels devait répondre Al Hassan, figurent traitement cruel en tant que crime de guerre, pour avoir flagellé une personne, mutilation pour avoir amputé une main et torture en tant que crime contre l'humanité et crime de guerre. Selon la juge, Al Hassan a contribué au régime du groupe terroriste Ansardine, dont les actions ont eu un effet traumatisant sur la population de Tombouctou, qui vivait dans une atmosphère de peur et d'oppression. L'ancien chef de la police islamique, aujourd'hui âgé de 47 ans, a par ailleurs été acquitté des crimes de guerre de viol, d'esclavage sexuel et d'attaques contre des biens protégés, ainsi que du crime contre l'humanité de mariage forcé. ■

F.M

LÉGISLATIVES AU SÉNÉGAL : LA NOUVELLE MAJORITÉ TRÈS ATTENDUE

Après sa victoire à la présidentielle de mars 2024, le parti les Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité (Pastef) s'appête à disposer d'une majorité confortable à l'Assemblée nationale. La victoire de son parti à l'issue du scrutin anticipé du 17 novembre 2024 donne au Président Bassirou Diomaye Faye les moyens de mettre en œuvre sa politique de réforme.

FATOUMATA MAGUIRAGA



Le président sénégalais effectuant son vote, le 17 novembre 2024.

Les Sénégalais viennent de donner un nouvel élan à l'envie de changement qu'ils avaient exprimée en éliminant dès le premier tour l'actuel Président, Bassirou Diomaye Faye, lors du scrutin du 24 mars 2024. Le Président et « son mentor », Ousmane Sonko, ont désormais « les mains libres » pour mener à bien leur programme, un plan de rupture annoncé à travers « Sénégal 2050 ». Le Pastef, selon les résultats provisoires, remporte 131 sièges de députés sur 165. Cette large victoire consacre l'arrivée d'une nouvelle génération, que de nombreux défis attendent déjà.

Défis majeurs La nouvelle majorité fait face à plusieurs défis imminents, dont l'un des premiers est la programmation budgétaire. Retardée par la dissolution de l'Assemblée nationale, elle doit rapidement se faire pour avoir une visibilité sur le budget 2025. Avec la Déclaration de politique générale, que le Premier ministre Ousmane Sonko n'avait pas encore effectuée, les Sénégalais devraient mieux percevoir les chantiers promis par le duo Faye - Sonko. Dans la mise en œuvre concrète des mesures, la rationalisation et l'efficacité budgétaire seront à l'ordre du jour, dit-il. La suppression du Haut Conseil des collecti-

vités territoriales et celle du Conseil économique et social, refusées par l'ancienne Assemblée Nationale, pourront désormais être actées. D'autres textes sur l'accès des entreprises à la commande publique ainsi que la révision des contrats miniers selon les intérêts du pays représentent d'autres enjeux importants.

Le nouveau régime a déclenché une lutte contre la corruption avec la mise en place d'un Pôle financier et judiciaire en septembre. Certaines personnalités sont dans le viseur et la lutte promet de s'intensifier avec la volonté des nouvelles autorités de renforcer l'arsenal juridique afin de poursuivre les anciens ministres et même l'ancien Président Macky Sall, a laissé entendre le Premier ministre Sonko. « Un exercice prioritaire », mais dont la mise en œuvre nécessite l'installation de la Haute cour de Justice, pour laquelle une majorité parlementaire est indispensable. Le coût de la vie, le chômage élevé et une population majoritairement jeune, dont de nombreux éléments continuent de partir à la recherche d'un meilleur avenir, sont aussi des défis auxquels sont confrontées les nouvelles autorités. ■

Donnez votre avis sur [Journal du Mali](http://www.journaldu Mali.com)

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

IRAN : DES PROGRÈS MALGRÉ LES RÉSERVES DE L'OCCIDENT

Plusieurs capitales européennes, en l'occurrence Paris, Berlin et Londres, ont déposé une résolution condamnant le manque de coopération de l'Iran dans le dossier nucléaire, malgré des progrès signifiés ce 20 novembre 2024 par le chef de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Les trois capitales, avec Washington, ont soumis ont soumis un texte au Conseil des Gouverneurs de l'AIEA, qui comprend 35 membres, réuni à Vienne, en Autriche, ce 20 novembre 2024. « L'Iran réagira en conséquence et de manière proportionnelle », a déclaré le ministre des Affaires étrangères du pays lors d'un échange avec le chef de l'AIEA. Cette résolution, à portée symbolique, intervient après une visite du responsable de l'agence internationale, qui avait salué « un pas concret dans la bonne direction ». Même s'il a souligné qu'il restait beaucoup pour améliorer la coopération après des années de tensions. ■

F.M

ÉCHOS DES RÉGIONS

SAN : RIPOSTE LOCALE CONTRE LA COVID-19

À San, cinq communes sont désormais bénéficiaires d'un projet de riposte locale contre la Covid-19. Une évaluation de ce projet a été entamée ce 19 novembre 2024. Plus de 380 000 000 de francs CFA, c'est le montant destiné aux communes de San, Sy, Teneni, Dah et Somo, dans la région de San. Ces communes bénéficient de la dotation conditionnelle de performance. Elle doit permettre l'amélioration des services de riposte locale à la Covid-19. Il s'agit d'un financement du projet de redéploiement des ressources de l'État. En 2020, les autorités maliennes avaient annoncé un plan de riposte de 500 milliards de francs CFA dont 100 milliards pour les familles vulnérables dans les 703 communes du pays. ■

F.M

CAN 2025 : LE MALI BRILLE SOUS TOM SAINTFIET ET TERMINE LES QUALIFICATIONS EN APOTHÉOSE

Le 19 novembre 2024 au Stade du 26 Mars de Bamako les Aigles du Mali ont conclu en beauté leur campagne de qualification pour la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2025 en infligeant une défaite cinglante à l'Eswatini, 6 buts à 0. Cette rencontre, bien que sans enjeu majeur pour le Mali, déjà qualifié, a permis de démontrer la puissance offensive retrouvée de l'équipe sous la houlette de Tom Saintfiet.

MOHAMED KENOUI



Les Aigles se sont qualifiés et ont fini en beauté le 17 novembre en battant l'Eswatini 6 à 0.

Le match a été marqué par un triplé de Néné Dorgeles, une performance individuelle remarquable. Kamory Doumbia, fidèle à sa réputation, a également trouvé le chemin des filets,

confirmant son rôle-clé au sein de l'attaque malienne. Les autres buteurs de la rencontre ont contribué à cette victoire éclatante, illustrant la profondeur et la diversité des talents offensifs disponibles.

Cette démonstration offensive est d'autant plus significative que jusqu'à cette 6ème journée le Mali n'avait pas inscrit plus d'un but par match lors des éliminatoires. Cette performance offensive souligne une évolution notable sous la direction de Tom Saintfiet. Nommé sélectionneur des Aigles le 28 août 2024, le technicien belge a rapidement imprimé sa marque sur l'équipe nationale. Depuis sa prise de fonction, le Mali a disputé six matchs sans connaître la défaite, enregistrant quatre victoires et deux matchs nuls. Sous sa direction, l'équipe a marqué dix buts et n'en a concédé qu'un seul, témoignant d'une solidité défensive et d'une efficacité offensive accrues. Cette qualification marque également la dixième participation consécutive du Mali à une phase finale de la CAN, un record qui témoigne de la constance et de la compétitivité de la sélection sur la scène continentale.

Avec une phase de qualifications conclue de manière aussi convaincante, les perspectives pour les Aigles du Mali sont prometteuses. Sous la direction de Tom Saintfiet, l'équipe semble avoir trouvé un équilibre entre solidité en défense et efficacité en attaque, augurant de belles performances lors de la CAN 2025. Les supporters maliens peuvent légitimement nourrir de grands espoirs pour la phase finale de la compétition, prévue au Maroc du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026. ■

Championnat de Taekwondo AES-Russie Une première réussie pour la FEMAT

La Fédération Malienne de Taekwondo (FEMAT) a organisé récemment avec succès le premier championnat senior AES-Russie au Palais des Sports Salamatu Maïga de Bamako. L'événement a rassemblé des équipes du Mali, du Burkina Faso, du Niger et de la Russie. La sélection russe a dominé la compétition, décrochant huit médailles, dont quatre en or. Parmi les moments marquants, Alieva Dzhavriat s'est illustrée par une victoire écrasante face à Madina Moussa Sako (-67 kg) avec un score impressionnant de 29-0. De son côté, Koniukhva Dana a remporté une finale disputée contre Nana Oumar (-57 kg), s'imposant grâce à des frappes précises. Le Président de la FEMAT, Maître Alioune Badara Traoré, a été félicité pour son rôle dans la promotion du taekwondo, recevant une lettre de gratitude du Président de l'Union russe de taekwondo, Anatoly Terekhova. ■ M.D



CARTONS DE LA SEMAINE

Vainqueur de la MLS la saison passée avec le Columbus Crew, **Wilfried Nancy** vient d'être élu coach de l'année aux États-Unis. La formation du Français, deuxième à l'Est (derrière l'Inter Miami), présente un bilan brillant avec la deuxième meilleure attaque et la deuxième meilleure défense, toutes conférences confondues.

Le procureur près le tribunal de Montargis a requis mercredi contre la cycliste **Marion Sicot** un an de prison avec sursis et 5 000 euros d'amende pour détention et importation de produits dopants. En décembre 2020, elle avait été déjà suspendue deux ans par l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD).

FRANÇOISE HUGUIER : « IL FAUT UNE RÉORGANISATION COMPLÈTE DU SECTEUR DE LA PHOTOGRAPHIE »

Françoise Huguier, photographe française née en 1942, débute sa carrière en photographie en 1975, principalement dans la presse. Nommée membre de l'Académie des Beaux-Arts en janvier 2023, elle est également auteure d'une dizaine d'ouvrages. En 1984, elle découvre le Mali lorsqu'elle s'y rend pour photographier Mory Kanté et Salif Keita dans le cadre d'une commande. En 1994, elle propose aux autorités de l'époque d'organiser une rencontre dédiée à la photographie africaine à Bamako. Depuis trente ans, ces Rencontres ont tracé leur chemin. Elle partage ici son parcours, son regard sur la photographie et ses projets.

PROPOS RECUEILLIS PAR FATOUMATA MAGUIRAGA

Comment est née la Biennale africaine de la photographie de Bamako ?

À Dakar, des expositions d'art sont régulièrement organisées. À Ouagadougou, un festival de cinéma existe. Mais à Bamako, il n'y avait rien... Je suis donc allée rencontrer le Président de l'époque, Alpha Oumar Konaré, que j'ai convaincu d'organiser une Biennale dédiée à la photographie. J'ai rencontré plusieurs photographes africains, notamment les Maliens Seydou Keita et Malick Sidibé. Nous avons invité le public à découvrir les photographies et organisé des prises de vue dans les rues. Les photographes ont exposé leurs œuvres dans divers lieux de la ville : à l'INA, à la Maison des anciens combattants et au Palais de la culture. Ainsi, la première édition des Rencontres de Bamako a vu le jour en 1994.

Pourquoi avoir choisi la photographie comme mode d'expression ?

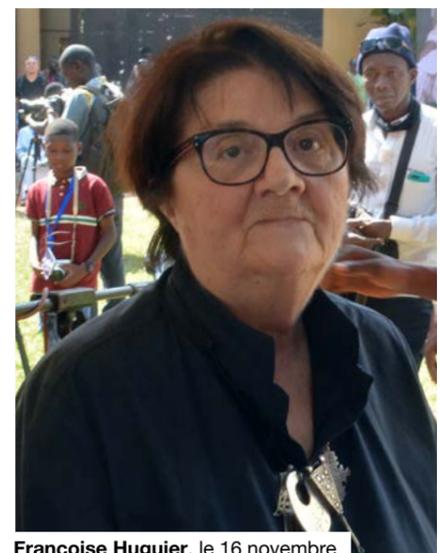
La photographie m'a toujours fascinée par sa capacité à capturer des instants uniques et à raconter des histoires. Quand j'ai commencé, je travaillais surtout pour la presse, ce qui m'a permis de parcourir le monde et de documenter des réalités variées. C'est un moyen d'expression immédiat et puissant, qui ne nécessite pas de longues explications.

Trente ans après, quel est votre regard sur la Biennale africaine de la photographie ?

Cette année, je suis assez catastrophée. La qualité des tirages est décevante, bien que les photographies elles-mêmes soient excellentes. À l'époque, les tirages étaient réalisés sur place grâce aux laboratoires disponibles. Aujourd'hui, ce qui manque souvent, ce sont les explications. Dans une exposition, il est crucial de mentionner le nom du photographe et de fournir des informations sur l'intention derrière chaque photographie.

Que diriez-vous aux jeunes qui veulent aller vers la photographie ?

À Bamako, il y a beaucoup de photo-



Françoise Huguier, le 16 novembre 2024 à Bamako.

graphes talentueux. Cependant, des problèmes subsistent, comme en France. La photographie de presse, par exemple, fonctionne de moins en moins. Ce ne sont pas les expositions qui permettent de gagner de l'argent, ni les livres, même si ces derniers restent importants pour se faire connaître. Une réorganisation complète du secteur est nécessaire et cette initiative doit venir du ministère.

Diriez-vous que la photographie professionnelle souffre de la concurrence du numérique ?

Je ne pense pas que ce soit une vraie concurrence. Une photographie, c'est avant tout un style, une histoire. Bien sûr, de nombreuses personnes prennent des photos avec leurs téléphones, mais cela ne remplace pas le travail d'un photographe. La photographie continue de fonctionner, mais il faut une entente entre tous les acteurs du secteur. J'espère également que les Africains et la diaspora travailleront ensemble pour éviter que d'autres pays n'imitent ce que fait le Mali. Il est important de voyager et de découvrir les tendances photographiques dans différents pays.

Vous avez commencé par la photographie de mode ?

Non, je faisais des reportages pour Libération. Ce journal a ensuite décidé de s'investir dans la mode et j'ai travaillé dans ce domaine pendant vingt-cinq ans. Cependant, je ne faisais pas que cela. Je pense qu'il est important de ne pas se spécialiser. Certaines personnes le font, mais ce n'est pas mon cas. Mes photos de mode ont toujours eu une approche proche du reportage.

Quels sont vos projets après la Biennale ?

Je travaille actuellement sur une monographie consacrée à l'Afrique. Il s'agit d'un ouvrage de 460 pages, qui débute et se termine au Mali, l'un de mes pays préférés. Le livre s'intitulera L'Afriquemoi. Il inclut des photographies du Sénégal, du Burkina Faso, du Bénin, du Togo, du Niger, du Nigeria, du Cameroun, de l'Éthiopie et de l'Afrique du Sud, entre autres. Parallèlement, j'ai plusieurs expositions en préparation.

Comment transmettez-vous votre passion ?

Chaque année, j'organise des stages pour transmettre mes connaissances. Cependant, je reste photographe avant tout, pas professeure. ■

Journal du Mali
L'Hebdo

Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée :
Aurélié DUPIN
aurelie.dupin@journaldumali.com

Rédacteur en chef :
Massiré DIOP

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :
Mohamed KENOUI - Fatoumata MAGUIRAGA

Photographie : Emmanuel B. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble Badenya, près M/EVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journaldumali.com
contact@journaldumali.com



Optez pour nos **solutions cloud** et accédez à vos **données** de n'importe où, à tout moment.



20 28 00 00

Consultez notre nouveau site web

www.afriphone.com

